

tres effets que des effets secondaires. Ce qui importe c'est de gagner la confiance des Canadiens dans notre système de parti, d'augmenter l'influence et la responsabilité de chaque député et d'assurer l'intégrité et la justice du système électoral, car ce sont des questions importantes.

Des voix: Bravo!

Mlle MacDonald: En tant que députés et en tant que membres de partis politiques, nous sommes personnellement responsables de lutter contre l'aliénation qui afflige le système politique. Il y a un danger croissant pour les partis politiques que des groupes de pression, des mouvements de contestation, des activistes étudiants, des conseils de planification sociale remplissent si bien leur rôle d'agents de l'évolution sociale que les partis n'aient pour ainsi dire plus leur mot à dire. De nombreuses personnes pensent déjà qu'il y a si peu de radicalisme véritable au sein du système des partis que quiconque souhaite un changement doit s'adresser ailleurs. Et pourtant nous ne pouvons rien faire sans partis politiques. C'est Lord Bryce, grand savant et politicien renommé qui a déclaré:

Les partis politiques sont beaucoup plus anciens que la démocratie... Aucun grand pays libre n'a jamais pu se passer d'eux. Personne n'a pu prouver comment un gouvernement représentatif pouvait fonctionner sans eux.

Sir John A. Macdonald n'était pas seulement le père de notre pays, mais également le père de son parti. Je suis certain qu'il serait le premier à admettre qu'il faut apporter des modifications à nos systèmes politique et électoral afin d'assurer un système de partis viable et, de là, un système parlementaire viable. C'est en parlant de sir John A. Macdonald que j'en reviens à Kingston et Les Îles. De nombreuses manifestations et festivités auront lieu dans ma circonscription au cours de cette année du tricentenaire, notamment la visite de Sa Majesté la Reine, comme Son Excellence le Gouverneur général l'a si gracieusement fait remarquer dans le discours du trône.

Je voudrais en profiter, monsieur l'Orateur, pour vous inviter ainsi que tous les députés à venir à Kingston participer à nos fêtes du tricentenaire.

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, ce n'est pas seulement avec crainte et tremblement, mais aussi avec un profond sentiment de respect et de fierté que je prononce aujourd'hui mon premier discours à la Chambre des communes.

J'ai eu le privilège, monsieur l'Orateur, de servir le peuple canadien, depuis quelques années déjà, en d'autres qualités. C'est toutefois un honneur insigne pour moi de prendre place parmi cette assemblée à titre de représentant choisi par les électeurs de la circonscription d'Outremont.

Je suis depuis longtemps déjà un observateur et un admirateur de nos institutions parlementaires. Ces institutions sont intimement liées au contexte canadien et elles se sont révélées très sensibles aux problèmes posés au gouvernement par le mouvement complexe du monde actuel.

Or, si les gouvernements canadiens successifs ont réussi à demeurer attentifs aux besoins du peuple, cette faculté est, dans une grande mesure, attribuable au fait qu'ils se composent de personnes qui siègent à la Chambre et profitent de l'avis et des conseils qui leur sont prodigués

L'Adresse—M. Lalonde

par les 264 délégués du peuple canadien qui participent à cette tâche.

[Traduction]

La Chambre a certes connu de nombreux parlementaires remarquables. Je crois que le plus grand honneur qui peut être conféré à un député est d'être reconnu par ses collègues comme étant vraiment un des leurs. Au seuil de ma carrière parlementaire, je peux seulement exprimer l'espoir qu'un jour mes collègues voudront bien me décerner cet honneur.

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. M. Lalonde: Le profond respect que vous, monsieur l'Orateur, ainsi que votre distingué collègue, l'Orateur adjoint, avez su inspirer à tous les députés de la Chambre constituera pour moi un idéal que je m'efforcerai d'imiter.

Je suis flatté en outre d'avoir été désigné comme ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Cependant, à ce sentiment de fierté s'ajoute une bonne dose d'humilité et surtout un défi qu'ont si bien su relever mes prédécesseurs tels que les honorables Brooke Claxton, Paul Martin, J. Waldo Monteith, Judy LaMarsh, ainsi que le président du Conseil privé et le ministre du Travail (MM. MacEachen et Munro), qui ont, tour à tour, façonné la politique de sécurité sociale au Canada.

Je désirerais, monsieur l'Orateur, entretenir la Chambre de la façon dont le gouvernement entend aborder la politique de sécurité sociale exposée dans le discours du trône prononcé il y a quelques jours.

Comme l'indique le document en question, ce domaine de la politique constitue l'une des deux principales priorités du gouvernement actuel, et cela pour deux excellentes raisons.

En premier lieu, notre étude du système de sécurité sociale nous a révélé que les programmes de sécurité du revenu au Canada ne répondent pas convenablement aux objectifs fixés. Ces programmes avaient été établis pour plusieurs raisons. D'abord, pour assurer aux personnes qui jouiraient normalement d'un revenu adéquat, ou dont le revenu était adéquat, en moyenne, au cours de leur vie, la possibilité de se protéger contre les risques d'une perte de capacité de gain pendant une période relativement courte, et pour les aider aussi à régulariser le flot de leurs revenus au fil des années. En deuxième lieu, pour assurer un revenu adéquat et équitable aux personnes qui, normalement, sont incapables de subvenir à leurs besoins et, enfin, pour apporter un soutien du revenu, tout en tenant compte d'incitations appropriées au travail, aux personnes incapables de gagner suffisamment d'argent au cours d'une période donnée.

Or, au cours de cette étude, il nous est apparu très manifestement que la réforme des programmes de sécurité sociale du Canada ne saurait être réalisée uniquement au moyen de modifications apportées aux textes de loi fédéraux; il faut plutôt aborder tous les programmes de sécurité sociale de façon concertée aux niveaux fédéral et provincial.

La deuxième raison qui milite en faveur de cette haute priorité accordée à la politique de sécurité sociale au Canada réside dans le fait que le peuple canadien a indiqué de façon non équivoque à la Chambre des communes, et par l'intermédiaire de celle-ci, au gouvernement, que le système de sécurité sociale que les autorités fédérales et provinciales ont mis au point au fil des années, pièce par